ESPACES NATURELS DE FRANCE

l'Echo des Sites d'Aquitaine

BULLETIN DE LIAISON DU CONSERVATOIRE RÉGIONAL D'ESPACES NATURELS D'AQUITAINE

octobre 2011

n° 53

éditorial

Un peu moins d' « R » et plus d' « Aquitaine » !

Avant la fin de cette année 2011, si tout va bien, les décrets d'application de la loi Grenelle II permettront à l'État et aux Régions d'agréer conjointement leurs Conservatoires d'Espaces Naturels, grâce au formidable travail réalisé par notre fédération nationale auprès de l'Association des Régions de France, présidée par Alain Rousset, et du ministère en charge de l'Écologie. Cette reconnaissance déterminante pour l'avenir de notre réseau, dans sa collaboration grandissante avec l'État, les Régions et toutes les collectivités, pour la réalisation de leur politique environnementale en faveur des espaces naturels, nécessitait un effort d'harmonisation.

En effet, il y a plus de trente ans pour les premiers, et plus de vingt en Aquitaine, les Conservatoires d'Espaces Naturels naissaient sous des appellations très disparates, générant des sigles et acronymes mystérieux : CSA, puis ENA, puis CREN Aquitaine en ce qui nous concerne ; CPN, CRAEN, GCEIP, CFEN, CS, PN et autres AVENIR ou ASTER pour d'autres... Dans le même temps, des Conservatoires Départementaux furent créés, pour lesquels rien ne justifiait bien sûr de posséder un « Régional » dans leur nom ou un « R » dans leur sigle.

Aujourd'hui, le réseau des Conservatoires d'Espaces Naturels compte 21 conservatoires régionaux et 8 départementaux.

Afin de renforcer leur action commune, étendre leur territoire d'intervention et bénéficier de la reconnaissance que leur apporte la loi, ils doivent maintenant se doter d'une nouvelle charte, d'un logo et d'une appellation communs. La rédaction de la charte des conservatoires d'espaces naturels est presque terminée, le logo commun sera choisi ce mois-ci par le conseil d'administration de la fédération et les conservatoires adoptent, au rythme de leurs assemblées générales, l'appellation de « Conservatoires d'Espaces Naturels » suivie du nom de leur région ou département. Le CREN perd donc son « R » pour mettre son « Aquitaine » en valeur et ses compétences au service de toutes les collectivités de la région, de tous ceux qui désirent, avec nous, conserver durablement la nature en impliquant la société par la connaissance, la protection, la gestion et la valorisation.

Le Président, Patrick Waldhart.

Les Conservatoires d'Espaces Naturels

dans votre région :

Siège social
MNE de Pau. Domaine de Sers - 64000 PAU
☎ 05 59 32 65 19 - Fax 05 59 32 74 66
siege@cren-aquitaine.fr

Antenne Béarn
60, 64, rue des Genêts
64121 SERRES-CASTET
☎ 05 59 04 49 11
antenne64.bearn@cren-aquitaine.fr

Antennes Pays Basque et Landes
Maison Pour Tous
Avenue de Gascogne - 64240 URT
☎/fax 05 59 56 92 97
antenne64.paysbasque@cren-aquitaine.fr
antenne40@cren-aquitaine.fr

Antenne Gironde
Centre d'Affaires AGS33
17, rue Jean Duvert - 33290 BLANQUEFORT
☎ 05 56 35 52 47 - Fax : 05 56 95 12 73
antenne33@cren-aquitaine.fr

Antenne Dordogne
6, rue Henri Feytou
24400 ST-MEDARD-DE-MUSSIDAN
☎/fax 05 53 81 39 57
antenne24@cren-aquitaine.fr

Antenne Lot-et-Garonne
15, place de la Liberté
47800 ALLEMANS-DU-DROPT
☎ 05 53 64 00 51
antenne47@cren-aquitaine.fr

www.crenaquitaine.fr

Photo Bastien Moreau

PROTÉGER LES ESPÈCES, C'EST PROTÉGER LES ESPACES

Écho des sites

RÉGION AQUITAINE

par Mathieu Leclere

Programme « Papillons menacés des zones humides en Aquitaine » : présentation du projet et bilan des premières actions 2011

La région Aquitaine – « Terre des eaux » – regorge de zones humides aussi importantes que diverses. Ces milieux, subissant de constantes altérations, abritent de nombreuses espèces rares et menacées (plantes, oiseaux, insectes, mammifères, poissons migrateurs…) et leur conservation est une priorité inscrite dans de nombreux documents officiels.

La région Aquitaine détient une forte responsabilité pour la protection de certaines espèces de papillons liées aux zones humides. Sans aucune action de grande ampleur, ces populations sont menacées à moyen terme. Fort de ce constat, le CEN Aquitaine a souhaité lancer un programme régional portant sur la conservation de cinq espèces de papillons :

- **le Fadet des laîches** (*Coenonympha oedippus*) : espèce dont les principales populations européennes se situent au sein du massif landais (Landes, Gironde et Lot-et-Garonne), de la Double (Dordogne), et de manière plus restreinte au sein de réseaux de sites dans la partie béarnaise des Pyrénées-Atlantiques. Les autres foyers se situant en Europe de l'Est (Slovaquie principalement) et en piémont alpin, la conservation de cette espèce est une priorité absolue pour la région.

- **l'Azuré des mouillères** (*Maculinea /Phengaris alcon*) et **l'Azuré de la Sanguisorbe** (*Maculinea / Phengaris telejus*) : deux espèces dont les mœurs complexes intéressent vivement les scientifiques. Ces deux papillons pondent en effet sur une espèce végétale particulière, appelée plante hôte[1], des chenilles sont ensuite récupérées par une espèce de fourmi (hôte !) et hivernent au sein des fourmilières[2]. Les spécificités écologiques et biologiques de ces deux espèces leur confèrent un fort pouvoir bioindicateur. La plante-hôte de l'Azuré des mouillères est la Gentiane pneumonanthe (espèce protégée en Dordogne et en Gironde).

- **le Cuivré des marais** (*Lycaena dispar*) : espèce vivant dans les prairies humides des vallées alluviales, contenant des espèces végétales du genre oseille (*Rumex sp.*).

- **le Damier de la Succise** (*Euphydryas aurinia*) : espèce dont les besoins en terme de plantes hôtes et d'habitats sont encore à approfondir (cette espèce fréquente aussi bien les milieux secs que les milieux humides, utilisant différentes plantes pour la ponte et l'alimentation de ses chenilles).

Le programme, coordonné par le CEN Aquitaine et soutenu par plusieurs financeurs (Région Aquitaine, DREAL Aquitaine, Europe, Aliénor dans le cadre du complément à la mise en œuvre des mesures compensatoires de l'A65), est conduit grâce à un réseau d'une vingtaine de structures représentées par une centaine de personnes en région.

1.– Plantes hôtes : terme pour qualifier les plantes utilisées par les femelles des papillons pour pondre leurs œufs.

2.– La biologie de ces espèces a déjà été décrite dans de précédentes éditions (Echos des sites n°33 (01/2005), n°36 (01/2006), n°38 (09/2006) et n°40 (05/2007).

Maculinea teleius — Photo M.Leclere
E.aurinia — Photo D. Soulé
L.dispar — Photo M. Leclère
M.alcon alcon — Photo M. Leclère
C.oedippus — Photo M. Leclère

Les principaux objectifs de ce programme sont les suivants :

• Améliorer les connaissances écologiques et de répartition sur ces cinq espèces ;

• Mutualiser et diffuser les connaissances au niveau régional, via un réseau d'acteurs et la constitution d'une base de données régionale ;

• Sensibiliser le grand public, public scolaire et scientifique par la réalisation de documents de communication ;

Gentiana pneumonanthe. Photo M.Leclere

• Diffuser les résultats du programme par le biais de publications scientifiques ;

• Développer des actions de préservation et de restauration sur des réseaux de sites identifiés comme d'importance pour la conservation de ces espèces à moyen terme.

Les premières actions de ce programme ont été lancées en avril dernier. Elles ont principalement porté sur l'amélioration des connaissances sur la répartition et la fréquence de ces espèces en région. D'autres travaux ont porté sur la caractérisation des milieux utilisés par ces papillons, l'analyse de leur comportement et une étude génétique afin de comprendre le fonctionnement des populations.

Quelques découvertes intéressantes :

• Découverte de la plus importante station à Fadet des laîches des Pyrénées-Atlantiques, en limite avec le département des Hautes-Pyrénées (plateau de Ger).

• Découverte des premières stations à Azuré des mouillères en Béarn.

• Re-découverte (depuis 2006) de la première station à Azuré des mouillères dans le département des Landes (Camp militaire du Poteau, commune de Captieux).

Quelques stations à fort enjeu, menacées de disparition :

• L'unique station girondine à Azuré de la Sanguisorbe menacée par un projet de déviation routier ;

• Des secteurs d'importance pour la conservation du Fadet des laîches, menacés par le projet de LGV Bordeaux-Irun, ainsi qu'une station d'Azuré des mouillères et de Cuivré des marais située en Pays Basque ;

• La plus importante station connue à Azuré des mouillères de Gironde, classée dans le Plan Local d 'Urbanisme en zone urbaine et ne bénéficiant d'aucune protection.

Les résultats des opérations 2011 seront analysés début 2012. Ils permettront d'identifier des zones importantes pour la protection de ces espèces et de leurs milieux, et orienteront le travail restant à accomplir.

Le programme se concrétisera notamment, en 2013, par l'édition d'un guide technique à destination des gestionnaires d'espaces les plus divers (agriculteurs, forestiers, collectivités, aménageurs du territoire...), l'édition d'un film documentaire et la formalisation d'une stratégie régionale pour la préservation des espèces étudiées. ■

Pour plus d'informations sur le programme : http://www.cren-aquitaine.fr/Relepa/Relepa.html

Tourbières de Mées - Photo R. Dupéré

Écho des sites

24 - Dordogne

par Vincent Labourel

Inventaire des zones humides de la Dordogne

Quelques rappels : les zones humides sont des milieux très diversifiés et souvent méconnus. Ces espaces sont indispensables au développement des territoires et remplissent de multiples fonctions hydrologiques, biologiques et socio-économiques essentielles aux sociétés humaines et au maintien des équilibres écologiques.

Or, plus de 60 % des surfaces humides nationales (2,5 millions d'hectares) ont disparu depuis le début du 20e siècle, dont la moitié depuis 1960. Elles ne représentent plus que 3% du territoire métropolitain et subissent divers préjudices (pollution, drainage, comblement, prélèvement d'eau excessif...). D'importance locale, nationale ou internationale, ces zones humides représentent une richesse à préserver et à valoriser. Pour ce faire, seule une connaissance précise de ces milieux peut permettre leur conservation et leur gestion.

Partant de ce constat et soutenu par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, la DREAL Aquitaine, le Conseil Régional et le Conseil Général de Dordogne, le CEN Aquitaine a entamé en 2007 l'inventaire des zones naturelles humides de la Dordogne. Les principaux objectifs sont d'établir un état des lieux de référence sur la répartition et la caractérisation des milieux naturels humides présents sur le département, d'évaluer leur intérêt écologique et fonctionnel, de proposer des degrés de priorité en terme de gestion future, de sensibiliser les collectivités locales, les usagers et les gestionnaires des zones humides.

A ce jour, la moitié sud du département a été prospectée et les premiers chiffres révèlent l'importance des milieux naturels humides sur le territoire. Cet inventaire, qui doit être finalisé en 2013 (le territoire du PNR Périgord-Limousin ainsi que les secteurs de la Double et du Landais disposant déjà d'un inventaire de ce type), constituera une base de données cartographiques actualisable et consultable par l'ensemble des acteurs du territoire pour favoriser la mise en œuvre de stratégies de préservation des sites identifiés. Il servira également de support au développement des politiques publiques (mesures agri-environnementales, prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanisme et d'aménagement, orientations générales pour la politique du Conseil Général en faveur des Espaces Naturels Sensibles et constitutions des futures trames vertes et bleues ...).

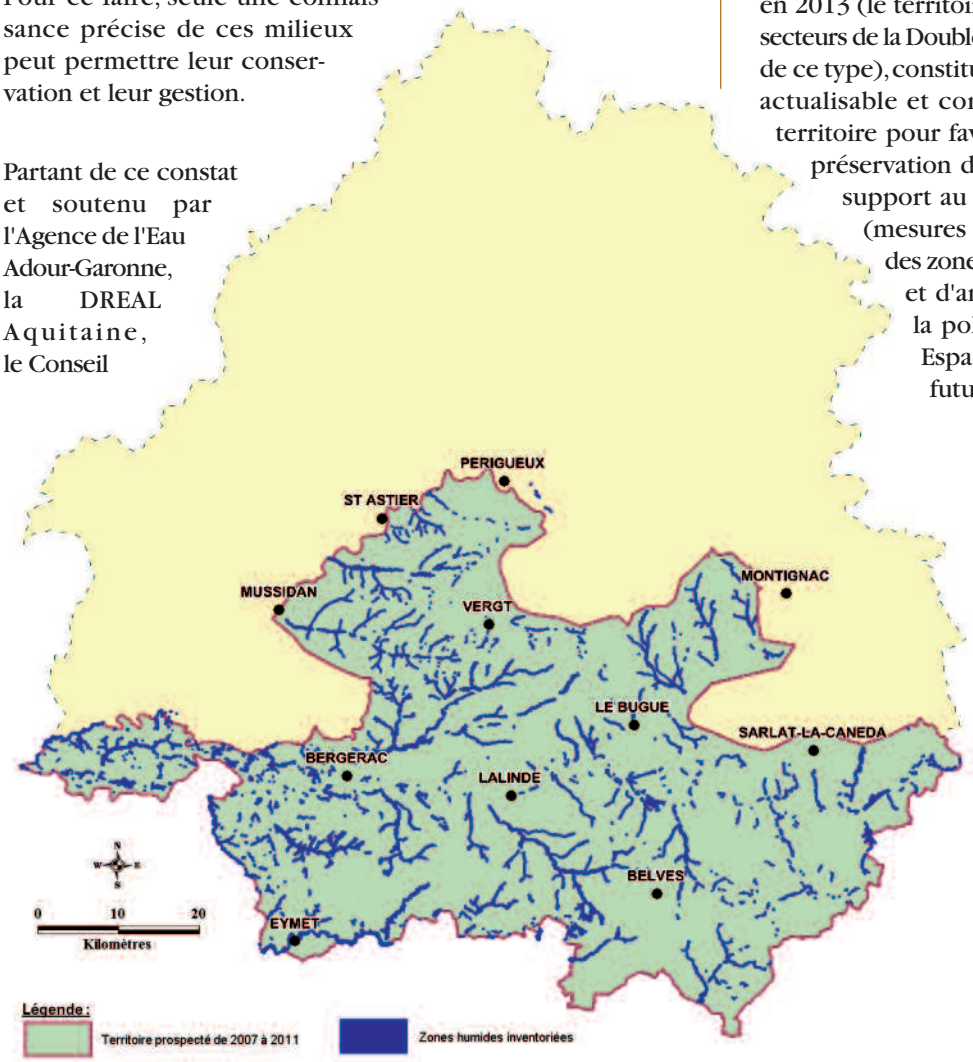

Quelques chiffres

230 zones humides identifiées à ce jour,

6 500 ha de zones humides cartographiées,

350 jours de prospection terrain réalisés,

262 communes prospectées,

88 habitats naturels relevés dont 47 humides,

5 espèces végétales protégées.

Écho des sites

33 - Gironde

par Marion Souriat

Bilan de gestion du lac de la Prade

Depuis 2006, le CEN Aquitaine collabore avec la Communauté de Communes du Bazadais pour la conservation du site du lac de La Prade. Un diagnostic écologique et un plan de gestion sont le fruit de ce partenariat.

Chaque année, des actions de restauration, de gestion conservatoire, de gestion courante, et des suivis écologiques ont été mis en œuvre. Conformément au plan de valorisation, les derniers aménagements pédagogiques ont été réalisés sur le site en 2010 (ex. : étiquettes botaniques).

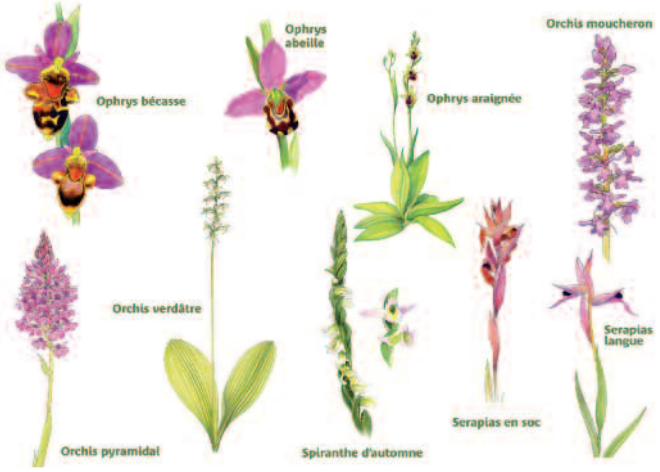

Cette dernière année du plan quinquennal est une phase de bilan. Une réflexion est menée sur l'impact des actions mises en œuvre pour la gestion conservatoire et la valorisation du site. Elle permettra l'élaboration du second plan de gestion (2012-2016) en cohérence avec le développement du territoire du Bazadais. Des changements sont notamment à prévoir avec le réaménagement du restaurant dans la partie nord du lac.

Au regard de ces cinq années de gestion, l'intérêt écologique du lac s'est confirmé avec la découverte d'une diversité d'espèces animales et végétales rares et/ou protégées.

Les compléments d'inventaires floristiques portent à 230 le nombre d'espèces végétales recensées dont 13 espèces d'orchidées. Les suivis réalisés sur l'Epipactis des marais (*Epipactis palustris*) et la Bruyère vagabonde (*Erica vagans*) montrent un bon état de conservation des populations. Cependant, les pelouses sèches subissent une prolifération des ligneux situés à proximité. Des préconisations en faveur de la réouverture de ce milieu sont à prévoir dans le nouveau plan de gestion.

Les compléments d'inventaires faunistiques ont permis de découvrir la présence du Cuivré des marais (*Lycaena dispar*) et de l'Azuré du serpolet (*Maculinea arion*), espèces d'intérêt communautaire prioritaire.

Les suivis réalisés en partenariat avec la LPO sur les oiseaux d'eau hivernants et notamment les hérons cendrés (*Ardea cinerea*) montrent une chute de la population de ce dernier. Ce phénomène pourrait être lié à un appauvrissement de la diversité piscicole (Onema, 2010) et/ou à une pollution importante du lac (pesticides, métaux lourds) impactant les proies des hérons (bioaccumulation) et par voie de conséquence les hérons eux-mêmes en altérant leurs facultés de reproduction.

Enfin, la gestion des espèces invasives se révèle ardue. Notamment, malgré des arrachages réguliers, la Jussie (*Ludwigia peploides*) continue à prospérer. Les travaux seront à intensifier dans le nouveau plan de gestion.

Les actions de gestion courante (débroussaillage sélectif, fauche avec exportation...) des milieux ouverts (pelouses sèches, lisières...) qui semblent favorables au maintien des communautés faunistiques et floristiques patrimoniales liées à ces habitats seront poursuivies. En outre, la mise en œuvre d'une gestion différenciée des espaces anthropisés (abords du parking et du restaurant), de la digue et du sentier sera proposée, par le biais d'un guide technique et d'un calendrier d'intervention.

Par ailleurs, le lac fait partie du réseau hydrographique du Beuve classé site Natura 2000 (FR7200802) pour la présence du Vison d'Europe (*Mustela lutreola*). La réalisation du document d'objectifs devrait débuter début 2012 et pourra apporter de nouveaux outils pour la gestion conservatoire du site.

Cuivré des Marais. Photos Marion Souriat

Écho des sites

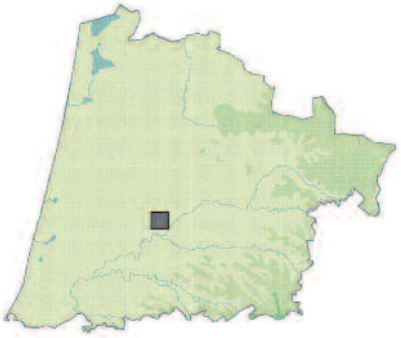

40 - Landes

par Tangi Le Moal

Convention pour la préservation des chauves-souris de l'église Saint-Jacques de Tartas

Les chauves-souris ont souvent du goût en matière de logement, et il est courant que certaines espèces établissent leurs colonies dans des bâtiments de caractère, qui bénéficient de l'attention des hommes pour le patrimoine culturel qu'ils représentent.

A Tartas, c'est dans les tourelles de l'église Saint-Jacques que sont établis deux colonies de mise-bas de grands Rhinolophes et Murins à oreilles échancrées, d'où ils dominent la vallée de l'Adour, terrain d'excursion privilégié de leurs chasses nocturnes.

Si la présence des chauves-souris est connue du Groupe Chiroptères Aquitaine depuis quelques années, des travaux de restauration et d'entretien de l'église, qui abrite également un orgue classé, devaient être conduits dès l'année 2010.

Le CEN Aquitaine s'est donc rapproché de la commune de Tartas pour l'accompagner et de lui porter conseil, afin que ces opérations et par la suite l'entretien courant du bâtiment et de ses dépendances soient menés en compatibilité avec la préservation de ses hôtes volants.

Suite à plusieurs rencontres en 2010, la commune de Tartas, le Groupe Chiroptères Aquitaine et le CEN Aquitaine ont scellé leur association en signant en juin dernier, et pour une période de dix années, une convention de gestion pour la préservation des chauves-souris.

Gageons que nos petits paroissiens couleront de longues années de tranquillité sous les flèches de Saint-Jacques. ■

Colonie de mise-bas de Murins à oreilles échancrées (200 individus environ) - Photo Romain Dupéré

Un partenariat durable engagé avec le Conseil général des Landes

Le CEN Aquitaine et le Conseil général des Landes travaillent ensemble depuis plusieurs années à la mise en place d'actions en faveur de la préservation du patrimoine naturel dans le département.

Ainsi en 2003-2004, un travail collaboratif a été conduit pour l'élaboration du plan de gestion des tourbières de Maoucout-Saubanère, identifiées par le Département au titre des Espaces Naturels Sensibles, et sur lesquelles le CEN a engagé des démarches de sécurisation foncière.

Les contacts plus réguliers entretenus depuis 2008 entre le CEN et le Conseil général ont conduit à une participation du CEN à la réflexion sur le Schéma « Espaces Naturels Sensibles » du Conseil général. Depuis 2010, ce dernier participe également à la mise en œuvre des plans de gestion conduits par le CEN sur deux sites landais, à Cagnotte et à Mées.

Les agents de terrain du Conseil général (Gardes nature) participent activement aux actions d'inventaire et de suivi menées dans les Landes par le CEN dans le cadre du programme aquitain de protection des papillons de zones humides qui a débuté en 2011.

Ces partenariats sont aujourd'hui formalisés par la signature d'une convention cadre « pour la préservation et gestion d'un réseau de sites et du patrimoine naturel » entre le CEN Aquitaine et le Conseil général des Landes, validée par l'Assemblée Départementale le 27 juin 2011 dans le cadre de son schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles.

Cette première convention cadre de partenariat couvrira la période 2011-2013 et verra, nous en sommes sûrs, la réalisation de nombreuses actions collaboratives en faveur de la préservation du patrimoine naturel landais.

■

Écho des sites

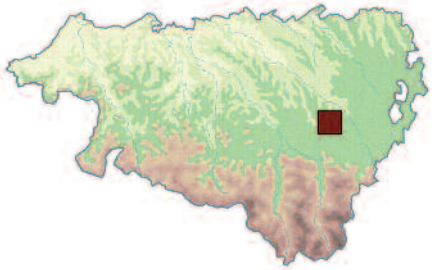

64 - Pyrénées-Atlantiques - Béarn

par Leticia Collado

Site fossilifère de Gan : le sentier pédagogique à l'honneur

Le site de Gan, ancienne exploitation d'argiles utilisées pour la fabrication de tuiles, constitue un site fossilifère d'importance majeure considéré par les scientifiques comme une référence mondiale pour la période dite du Cuisien (il y a 50 millions d'années). Plus de 600 espèces fossiles, retrouvées en excellent état de conservation, ont permis de reconstituer le milieu présent à Gan à cette période.

A ce patrimoine géologique remarquable s'ajoute une grande richesse écologique, mise en évidence dans le cadre de l'inventaire des milieux remarquables de la Communauté d'Agglomération de Pau-Pyrénées, réalisé par le CEN Aquitaine en 2005. Les différents milieux présents (prairies, boisements et plans d'eau) accueillent en effet de nombreuses espèces, parfois rares ou menacées (Damier de la Succise, Cistude d'Europe...). A la suite de cette étude une convention entre la commune de Gan et le CEN Aquitaine a été signée en 2007. Un plan de gestion pluriannuel a été rédigé en 2008, en partenariat avec la Réserve Naturelle Géologique de Saucats-La Brède (33), et les premières opérations ont débuté en 2009.

La mise en place d'un parcours pédagogique était l'un des principaux objectifs de valorisation. Afin de favoriser l'appropriation du lieu par les habitants, les supports pédagogiques ont été concus avec la contribution de l'école Paule Constant de Gan dans le cadre d'un projet scolaire piloté par le CPIE Béarn et l'association Éducation Environnement 64. Les travaux réalisés par les élèves de CM1 et CM2 ont ainsi été intégrés aux panneaux pédagogiques.

Le 17 juin 2011 plus de 300 personnes étaient au rendez-vous pour l'inauguration des aménagements, en présence notamment de Mme la Maire de Pau, M. le Maire de Gan et des partenaires techniques et financiers du projet. Après les discours officiels les élèves de l'école de Gan ont ouvert la marche, ravis de découvrir le résultat de leur travail, suivis de près par les invités officiels tout aussi satisfaits du bon aboutissement du projet. ■

Photos Maude Dourlent.

Écho des sites

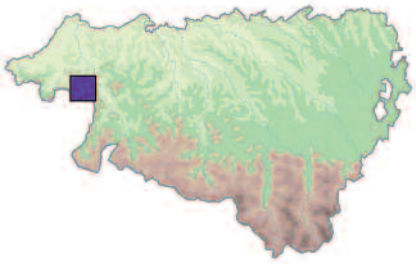

64 - Pyrénées-Atlantiques - Pays-Basque

par Priscille L'Hernault et Tangi Le Moal

Le site Natura 2000 « Mondarrain-Artzamendi » bientôt doté de son Document d'Objectifs

Les massifs du Mondarrain et de l'Artzamendi abritent des espèces et des habitats d'intérêt communautaire (présentant un danger de disparition, une vulnérabilité particulière, ou une aire de répartition réduite). A ce titre, il a été désigné en 2004 comme Site d'Importance Communautaire (SIC) à l'échelle de l'Union européenne.

Le site Natura 2000 « Massif du Mondarrain et de l'Artzamendi » s'étend sur six communes, pour une superficie de 5 269 hectares. Le territoire, marqué par des influences climatiques montagnarde et atlantique, présente une grande spécificité de la flore et des milieux naturels en général.

12 habitats d'intérêt communautaire y sont répertoriés, avec notamment des complexes de zones humides tourbeuses, des landes humides atlantiques et des landes sèches européennes.

8 espèces d'intérêt communautaire sont présentes sur le site : pour la faune, l'Escargot de Quimper (*Elona quimperiana*), trois espèces de coléoptères : le Grand capricorne (*Cerambyx cerdo*), le Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*) et la Rosalie des Alpes (*Rosalia alpina*), et deux espèces de chauves-souris : le Rhinolophe euryale (*Rhinolophus euryale*) et le Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*). Pour la flore : la Soldanelle velue (*Soldanella villosa*) et le Trichomane remarquable (*Trichomanes speciosum*).

Elona quimperiana - Photo T. Le Moal

De nombreuses autres espèces, dont certaines sont endémiques du Pays Basque ou ont une aire de répartition limitée, sont présentes sur le site.

Trichomanes speciosum - Photo T. Le Moal

Le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine intervient depuis 1996 sur les tourbières du Mondarrain, sur la base d'une convention de gestion avec les communes d'Itxassou et d'Espelette. La connaissance fine de ces écosystèmes et des mesures de gestion favorable, ainsi que les relations constantes qu'il entretient avec les acteurs locaux, lui ont permis d'être identifié comme structure de préservation et de gestion du patrimoine naturel, soucieuse de maintenir les pratiques agricoles qui l'ont façonné.

Accompagné de Euskal Herriko Laborantza Ganbara (EHLG), association en faveur du maintien d'une agriculture paysanne et durable en Pays Basque, le CEN Aquitaine a également informé régulièrement les élus du territoire quant aux perspectives liées à la mise en place du réseau Natura 2000.

Dans ce contexte, la démarche Natura 2000 ayant été appropriée comme un outil de gestion durable du massif, les élus des six communes du site ont souhaité s'associer, en créant d'abord une association d'élus, puis en 2010 le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique Mondarrain-Artzamendi. Cette structure a été désignée maître d'ouvrage pour l'élaboration du Document d'Objectifs du site (DOCOB). Le CEN Aquitaine et Euskal Herriko Laborantza Ganbara sont opérateurs techniques dans cette démarche. Le DOCOB définira les objectifs de développement durable et les mesures concrètes de gestion nécessaires à la préservation des espèces et des habitats naturels.

La première étape de l'élaboration du DOCOB du site est le diagnostic du territoire, d'avril 2011 à février 2012. EHLG réalise le diagnostic socio-économique du site (agropastoralisme, sylviculture et tourisme essentiellement). Le CEN Aquitaine est chargé du diagnostic écologique (habitats naturels et espèces), avec l'appui de Clément Grancher pour l'inventaire des Coléoptères, du Groupe Chiroptères Aquitaine pour celui des chauves-souris et d'Alain Bertrand pour celui des mollusques.

D'ores et déjà, la thématique pastorale sera un des éléments-clés de ce DOCOB. En effet, du fait de la déprise agricole, nombre de paysages de pelouses et de landes, façonnés au cours des siècles par l'activité pastorale, et reconnus pour certains aujourd'hui comme d'intérêt communautaire, sont aujourd'hui colonisés par des espèces ligneuses (ajoncs principalement). La préservation des milieux humides, dont de nombreux milieux tourbeux particuliers de ces montagnes basques, est également à envisager sous l'angle de la meilleure compatibilité avec le pâturage en vigueur sur le massif.

A la suite de ces diagnostics, des propositions seront formulées pour le maintien de la mosaïque de milieux typique de la montagne basque.

Par la suite, la réflexion sur les actions à mettre en œuvre sera menée en lien étroit avec les usagers du site, dans le cadre de groupes de travail thématiques notamment. Les étapes de ce travail seront validées par le comité de pilotage local, afin d'aboutir aux meilleurs choix de gestion qui permettront de préserver les milieux et espèces remarquables, en s'appuyant sur les activités humaines les plus adaptées. La validation finale du DOCOB par le comité de pilotage est prévue pour l'automne 2012.

Brebis à Ainhoa - Photo P. L'Hernault

Les moyens financiers alloués à la mise en œuvre des mesures prévues dans le DOCOB permettront l'engagement volontaire des propriétaires pour le maintien des habitats, *via* la signature de contrats Natura 2000 ou de Mesures Agroenvironnementales Territorialisées. Ces contrats pourront par exemple financer la fauche précoce de fougères pour permettre la restauration de landes à bruyères, l'ouverture de landes sèches, la préservation de zones humides, etc. Une charte Natura 2000 du site sera également élaborée, recensant les bonnes pratiques à mettre en œuvre, et ouvrant droit à des avantages fiscaux.

Écho des sites

47 - Lot-et-Garonne

par Adeline Lambert

Coteau de Pech de Pastur - Bilan de gestion

L'année 2010 représentait la dernière phase de mise en œuvre du premier plan quinquennal de gestion du site du coteau de Pech de Pastur (Pinel-Hauterive). Le bilan des actions et suivis réalisés constitue la première étape dans l'élaboration du nouveau plan de gestion 2011/2015.

Bilan des suivis scientifiques

Le suivi des espèces végétales patrimoniales a porté principalement sur 3 espèces : l'Ophrys de mars (*Ophrys exaltata subsp. marzuola*) protégée au niveau régional, la Céphalanthère rouge (*Cephalanthera rubra*) et l'Ophrys jaune (*Ophrys lutea*) protégées au niveau départemental. Suite aux aléas climatiques de 2008 et à la mise en place de nouveaux protocoles de suivis en 2009, il est difficile de dégager une tendance quant à l'évolution des populations de ces 3 espèces.

Glaïeul d'Italie - Photo E. Curot-Lodéon

Néanmoins, la disparition brutale de l'Ophrys jaune (plus de 160 pieds en 2007, aucun les années suivantes) est particulièrement inquiétante, ce fait ayant également été observé sur d'autres sites. Son statut sur le Pech de Pastur devra donc être réétudié lors du 2e plan de gestion. Les autres espèces patrimoniales présentes sont, quant à elles, toujours bien représentées et un premier pied de Glaïeul d'Italie (*Gladiolus italicus*), protégé au niveau régional, a été observé en 2010.

Concernant la faune, seul l'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*), espèce de l'annexe I de la Directive « Oiseaux », a fait l'objet d'un suivi annuel. Les diverses observations ont permis de confirmer son statut de nicheur et semblent montrer qu'au moins deux couples se reproduisent sur le site. Un papillon protégé au niveau européen a été observé en 2010, le Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*), et fera l'objet d'un suivi dans le nouveau plan de gestion. De même, le Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*) a été noté en 2007 et 2008.

Le suivi habitats a fait l'objet d'un nouveau protocole de suivi harmonisé mis en place en 2009 afin de mieux évaluer l'évolution des milieux naturels et l'impact de la gestion menée.

Il s'agit d'un suivi phytosociologique couplé à un suivi entomologique sur les rhopalocères (papillons de jour) et les orthoptères (sauterelles et criquets). L'analyse des résultats, après quelques années de suivis, permettra de mieux comprendre la dynamique et de comparer avec d'autres sites gérés par le Conservatoire.

Bilan des actions de gestion et de valorisation

Des opérations de débroussaillage sélectif, fauche et coupe des rejets ont été réalisées chaque année avec la Maison Familiale et Rurale du Marmandais, afin de maintenir une mosaïque de pelouses ouvertes et de landes. En outre, une clôture a été installée en vue de la prochaine mise en place d'un pâturage ovin. Les supports d'information édités (fiche de site, plaquette) contribuent à promouvoir le site et à inviter à sa découverte. Le sentier a été régulièrement entretenu et sécurisé (passerelle sur un passage érodé, remise en état de l'escalier d'accès). Les panneaux pédagogiques, installés en 2006, permettent une visite en autonomie. En complément, un panneau d'accueil a été implanté en 2009 dans le bourg de Pinel. Les animations réalisées ont également permis d'initier différents publics à la découverte des orchidées, en particulier dans le cadre des Journées Aquitaine Nature.

Sur la base de ce premier bilan, le nouveau plan quinquennal 2011/2015 permettra de poursuivre et affiner les opérations de gestion menées sur ce site, notamment grâce aux nouveaux protocoles de suivis mis en place depuis 2009. ■

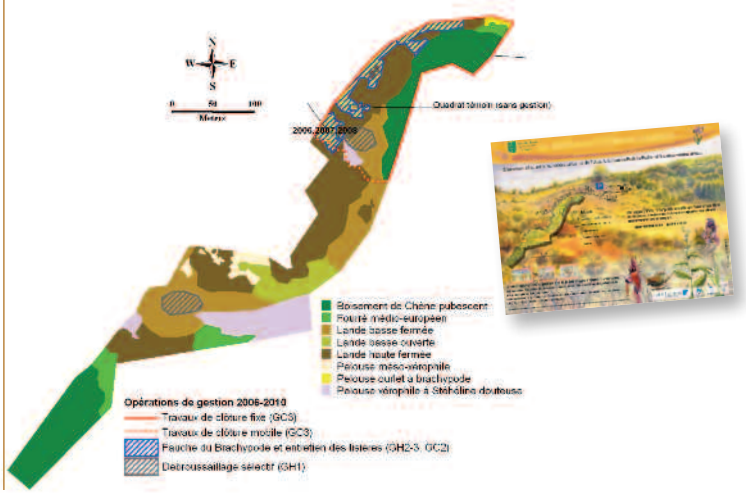

Vie de l'association

Inauguration des Journées Aquitaine Nature et signature d'un Contrat Aquitaine Nature/CEN/Région

Partenaire de la première heure du Conseil régional dans sa démarche de création du Réseau Aquitaine Nature, le CEN Aquitaine a accueilli le 13 mai dernier l'inauguration des Journées Aquitaine Nature qui s'est partagée sur 2 sites du piémont oloronnais, le Bac d'Aren (géré par la fédération de pêche 64) et le site des Tourbières de Buzy. Le président de Région, Alain Rousset, et son équipe avaient fait le déplacement pour célébrer l'évènement, en présence du président et des principaux administrateurs du CEN Aquitaine, ainsi que de nombreux acteurs et partenaires locaux. Cette journée fut aussi l'occasion de procéder à la signature officielle d'un nouveau Contrat Aquitaine Nature entre le CEN et la Région concernant l'ensemble des sites naturels gérés par le CEN et inclus dans le réseau Aquitaine Nature. Ce contrat, conclu pour une durée de 3 ans, constitue la reconduction du précédent contrat qui avait été signé à Pau en avril 2007.

Une quinzaine d'animations ont été proposées cette année par le CEN Aquitaine durant l'évènement des Journées Aquitaine Nature (du 18 au 22 mai), réunissant plus de 300 participants enthousiastes et avides de connaissances sur le patrimoine naturel de leur région.

Nuit européenne de la Chauve-Souris

Photo L. Collado

Dans le cadre de la Nuit Européenne de la chauve-souris une animation a été proposée par le CEN et le GCA le samedi 20 août 2011 à Lasseube. Les maîtresses de la nuit ont ainsi réussi à attirer 45 personnes désireuses d'en connaître un peu plus sur ces animaux mystérieux. Les secrets de leur comportement et de leur mode de vie ont été dévoilés lors d'une présentation puis d'un film. A la tombée de la nuit on a pu les voir et les entendre chasser autour de l'église pour le plus grand plaisir des grands et des petits. Une soirée très chaleureuse qui a motivé quelques participants à s'investir dans la protection de ces espèces en aménageant des zones de refuges dans leurs habitations.

Reverse entame le deuxième volet de son programme

Après s'être réunis par trois fois lors des précédents séminaires d'échanges traitant des thèmes retenus par le programme (Agriculture, Tourisme, Aménagement du Territoire… et Biodiversité), c'est cette fois en Région Ombrie (Italie) que les 14 partenaires européens se sont rassemblés du 27 au 30 septembre 2011. Il s'agissait désormais de faire ressortir, en s'appuyant sur les travaux précédents (échanges de bonnes pratiques favorables à la préservation de la biodiversité), quelques recommandations importantes relatives à ces 3 thématiques. Regroupées dans 3 futures chartes (une par thématique), ces recommandations seront assorties d'une proposition de plan d'action et seront destinées à informer les membres de la commission européenne sur les pistes importantes à suivre pour aider les états membres à mieux préserver la biodiversité. Des chartes régionales seront également élaborées au sein de chacune des régions partenaires pour appuyer les mises en œuvre locales. Un guide des bonnes pratiques viendra compléter le dispositif d'information. La restitution des résultats du programme Reverse est prévue pour le 4e trimestre 2012.

Photos H. Codbant

2011 : Année internationale des forêts

Chantiers d'automne

1er octobre.
Marais de Brion (33)
De 9h à 17h30.Accueil et découverte du site.Travaux d'entretien : débroussaillage, abattage, exportation des résidus
Inscription obligatoire auprès de David Lessieur d.lessieur@cren-aquitaine.fr avant le 26/09/2011

1er octobre.
Landes humides de Mouguerre (64)
De 10h à 17h30. Accueil et découverte du site. Travaux d'entretien : débroussaillage, fauche.
Inscription obligatoire auprès de Mathieu Leclere : 05.40.07.45.94 / 05.40.07.45.94 ou m.leclere@cren-aquitaine.fr, avant le 30/09/2011 à midi

15 octobre.
Site de Pey Landry (33)
De 9h à 17h30.Accueil et découverte du site.Travaux d'entretien : débroussaillage, exportation des résidus.
Inscription obligatoire auprès de Mathieu Leclere : 05.40.07.45.94 / 05.40.07.45.94 ou m.leclere@cren-aquitaine.fr, avant le 30/09/2011 à midi

15 octobre.
Coteau de Savoye (33)
De 9h à 17h30.Accueil et découverte du site.Travaux d'entretien : débroussaillage, abattage, exportation des résidus. Inscription obligatoire auprès de David Lessieur : d.lessieur@cren-aquitaine.fr avant le 12/10/2011

Autres chantiers de bénévoles

3 décembre.
Tourbières de Buzy (64)
De 9h à 16h. Accueil et découverte du site. Travaux : débroussaillage + création de mares.
Inscription obligatoire auprès de Maud Briand : 05 59 04 49 13 m.briand@cren-aquitaine.fr avant le 30/11/2011 à midi

Évènements

Vendredi 17 et Samedi 18 septembre
Festival de la Nature de Blanquefort

Samedi 29 octobre
Fête de la Biodiversité cultivée
Préchacq les Bains (40)

4, 5 et 6 novembre
Salon de l'Agriculture paysanne du Pays Basque
organisé par l'Association Lurrama, Halle d'Iraty de Biarritz (64)

2 février 2012
Journée Mondiale des Zones Humides (Convention de Ramsar). Programme disponible à partir de janvier 2012

Pour tous les chantiers, pensez à prévoir votre pique nique et une tenue adaptée aux travaux en extérieur (gants, bottes ou chaussures adaptées...)

Les actualités du CEN sont régulièrement mises à jour sur notre site web www.crenaquitaine.fr

Adhésion obligatoire de 6 € ouvrant droit à l'ensemble des sorties prévues pour l'année en cours.

Les inscriptions aux chantiers et aux sorties sont obligatoires.

Les actions menées par le Conservatoire sont permises par le soutien et la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles, ainsi que par la collaboration et l'aide de nombreux partenaires, dont :

Bulletin de liaison du CEN Aquitaine - Directeur de la publication : Patrick Waldhart • Rédaction : l'équipe du Conservatoire • Coordination : Laure Berger-Sabbatel• Illustrations Maud Briand
Comité de relecture : Patrick Waldhart, Hervé Codhant, Catherine Mesager et Eliane Villafruela • N° ISSN : 1261-3517 - Dépôt légal Janvier 1995 • Imprimé sur papier recyclé par Perspective Morlaàs.